



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : SIGNATURE D'UN CONTRAT DE
PRESTATION POUR L'INTERVENTION DE
QUATRE CHAMPIONS HANDI-SPORT LORS DE
LA FETE DU SPORT 2021**

**DÉCISION N° DM-21-238
EN DATE DU 23 JUIN 2021**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté N°A-20-488 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Monsieur Bruno CAMELOT ;

CONSIDÉRANT la proposition de l'association « Objectif Diversification Autour d'Actions de Sensibilisation », représentée par son Président, Monsieur Sébastien SERRARIO, dont le siège social est sis 19, rue Lehot à Asnières-sur-Seine, d'assurer l'intervention de quatre champions handi-sportifs lors de la Fête du Sport 2021 ;

D É C I D E

DE SIGNER un contrat de prestation d'intervention avec l'association « Objectif Diversification Autour d'Actions de Sensibilisation », représentée par son Président, Monsieur Sébastien SERRARIO, dont le siège social est sis 19, rue Lehot à Asnières-sur-Seine, pour l'intervention de quatre champions handi-sport lors de la fête du sport, du samedi 3 juillet 2021, entre 14 heures et 18 heures pour témoigner de leurs parcours sportifs et proposer des initiations au céci-foot et à l'athlétisme pour une dépense totale de 1 200 euros TTC (mille deux cents euros TTC).

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au maire chargé du développement
durable et de l'inclusion,

Signé

Bruno CAMELOT

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20210623-lmc1H8672H1-AR Date de réception en Préfecture : 23/06/2021 Date de Publication : 23/06/2021
